



Chaque année en France, de plus en plus de personnes (re)montent en selle, convaincues par les bienfaits du vélo pour leur santé, pour leur qualité de vie ou pour leur portefeuille... Quelles que soient nos raisons de faire ou de refaire du vélo, elles sont toutes bonnes.

Et si pédaler doit avant tout être un plaisir, le partage de la route et le respect des règles n'en restent pas moins un enjeu de sécurité pour tous. 🧡

Lors de cette 5^{ème} édition de Mai à vélo, nous avons pris nos vélos, mais nous avons aussi pris la parole pour rappeler tous les bienfaits d'une mobilité active, et échanger du nécessaire partage de la rue et de la route entre tous les usagers !

Le partage de la route, fil conducteur de Mai à vélo 2025

Au cœur du Festival **Vélo in Paris**, le 25 avril 2025, **nous avons inauguré le lancement de la cinquième édition de Mai à vélo avec une table ronde sur le partage de la route**, animée par Thibault Hardy (Réseau vélo et Marche) et en compagnie de Maria Jebli-Chedeville (présidente de Mai à vélo et élue à la Ville de Chartres), Marielle Maréchal (Responsable Prévention Routière chez Allianz France), Claire Pelgrims (docteure en Art de bâtir et urbanisme) et Denis Vitiel (référent de la commission sécurité au sein de la Fédération Française de Cyclotourisme).



A partir des **premières grandes tendances du baromètre Allianz France - CSA 2025**, données en exclusivité pour l'occasion, les discussions ont permis de **rappeler l'importance des actions en matière de prévention, d'information et de sensibilisation pour défendre l'avenir du vélo et soutenir une cohabitation apaisée entre tous les usagers, dès le plus jeune âge !**

[Flashback en vidéo](#) 🎥

Quelles tendances en France pour le partage de la route ? 🤔

Pour la 4^{ème} année consécutive, Allianz France et CSA ont lancé un baromètre sur le partage de la route. Les résultats 2025 de l'étude dressent notamment un état des lieux des perceptions et comportements des Français face à la cohabitation entre usagers.



Les résultats du baromètre en bref :

- La cohabitation entre les usagers de la route est encore sous tension, avec seulement 38 % des Français qui déclarent avoir une bonne opinion du partage de la route.
- La voiture reste centrale avec seulement 1/3 des Français qui veulent en réduire leur usage. D'ailleurs, depuis 2022, les habitudes de déplacement évoluent peu et l'intérêt pour le vélo semble avoir atteint un plateau (environ 25% des personnes interrogées).
- Les EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés), tels que les trottinettes électriques ou les gyropodes, sont la première source de stress des automobilistes de plus de 65 ans. Un climat de tension alimenté par une part non négligeable de ces conducteurs (près de 30%) qui n'est pas assurée et ignore encore les obligations légales telles que l'âge minimum (14 ans) ou les règles de signalisation auxquelles elle est soumise.
- Les cyclistes sont également pointés du doigt pour des comportements jugés parfois imprévisibles ou non-conformes au Code de la route.
- L'impact des accidents routiers sur le comportement des Français est significatif : lorsque les personnes qui répondent sont marquées par un accident de la route, leur perception du danger est renforcée et leurs comportements au volant s'en retrouvent modifiés durablement.

[Lire le communiqué de presse complet](#)

Pour une route plus sûre, plus fluide, et plus respectueuse, des solutions existent : aménagement des espaces, amélioration de la visibilité... Mais aussi une sensibilisation partout en France, grâce notamment à l'[Allianz Prévention Tour](#) !

Assurance vélo : utile ou futile ?

Les week-ends et les vacances sont des moments idéaux pour se balader à vélo, profiter de nouveaux paysages tranquillement ; mais les imprévus sont parfois de la partie... Vous l'avez peut-être vous-même expérimenté cet été ?

On vous aide à anticiper les pépins et on vous montre pourquoi l'assurance vélo, même si elle n'est pas obligatoire, peut vite devenir votre meilleure alliée pour rouler relax en toute circonstance !



L'assurance vélo en bref :

- L'assurance vélo n'est pas obligatoire en France, même pour les vélos à assistance électrique (VAE). En cas d'accident, c'est votre **Responsabilité Civile** (incluse dans l'assurance habitation) qui prend le relai et indemnise les dommages causés au tiers, si vous êtes responsable.
- Pour couvrir vos propres dommages corporels, vous pouvez souscrire à une "**Garantie des accidents de la vie**" qui vous protège en cas d'accident et de chute à vélo.
- Pour couvrir les dommages causés directement à votre vélo et en cas de vol à l'extérieur, vous pouvez souscrire à un **contrat d'assurance "dommages aux biens en tous lieux" spécifique au vélo** (par exemple, le contrat "Loisirs, bijoux et aides à l'autonomie" chez Allianz).
- Dans tous les cas, pour vous couvrir en cas d'un éventuel litige avec un tiers, vous pouvez souscrire à une **assurance Protection juridique** - une garantie qui peut être annexée à votre contrat d'assurance multirisques habitation, scolaire, ou faire l'objet d'un contrat spécifique (par exemple, le contrat "Protection juridique du particulier" chez Allianz).

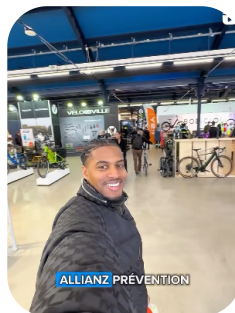
Comment assurer son vélo ? 🧐

Flashback : Mai à vélo vu par les influenceurs sur Vélo in Paris

Des influenceurs et influenceuses se sont rendu(e)s au Festival Vélo in Paris et ont parlé de Mai à vélo ! A découvrir sur Instagram, en collaboration avec Allianz France :



Alizée Cailliau



Ted



Cécilia

A bientôt sur les vélos !



Membres du collectif



Partenaires



Rejoignez le mouvement et suivez l'actualité de Mai à vélo 



[Se désinscrire](#)